

les
cinéastes
de

L'ARP

Rapport
d'activité
2018

Introduction

L'ARP a pour missions principales, depuis sa création en 1987 à l'initiative de Claude Berri et d'une trentaine d'auteurs-réalisateurs-producteurs : la **défense de la diversité des films**, de l'**indépendance de l'auteur-réalisateur-producteur** et de la **transparence économique** de la production cinématographique.

Sous la Présidence d'Honneur de Claude Lelouch et la Présidence de Radu Mihaileanu, son action est pilotée par les vingt-et-un membres du Conseil d'Administration, et animée par une équipe de six permanents, à laquelle s'ajoute l'équipe du Cinéma des Cinéastes. L'ARP est un « OGC », Organisme de Gestion Collective. Elle perçoit et répartit la Copie privée de ses membres : Copie Privée France et Etranger, droits de retransmission simultanée et intégrale par câble. En 2018, L'ARP fête ses 31 ans et réunit près de **220 membres** désireux de contribuer, chacun à leur mesure, à ses missions au service de l'intérêt général. **Ces missions d'intérêt général, qui fédèrent ces membres, guident L'ARP dans ses actions politiques et culturelles.**

L'ARP EST UN ORGANE DE RÉFLEXION ET D'ACTION POLITIQUE.

Elle agit au service de l'indépendance des cinéastes, de la diversité de la création, d'une meilleure exposition des œuvres sur tous les supports, d'une économie de la culture transparente, juste et régulée. L'ARP intervient en ce sens dans les discussions professionnelles qui animent le secteur, lors des négociations avec les groupes audiovisuels, ou auprès des instances publiques françaises et européennes.

En 2018, L'ARP s'est naturellement mobilisée dans tous les combats politiques qui animent la profession.

L'ARP EST AU CŒUR DE NOMBREUSES ACTIONS (DE POLITIQUE) CULTURELLE(S).

Celles-ci sont financées par les 25% d'action culturelle générés par la répartition Copie Privée Producteur et par l'accord avec la SACD, L'ARP s'investit sur de nombreux événements dont le point commun a été de mettre en avant tous les cinémas, que ce soit au Cinéma des Cinéastes (avant-premières, ciné-club, séances spéciales...), lors des Rencontres Cinématographiques de Dijon, comme sur des événements extérieurs (festivals, master class, travail auprès des scolaires...).

En 2018, L'ARP a organisé à Dijon la 28^{ème} édition des Rencontres Cinématographiques de L'ARP, événement central pour la profession, comme pour le rayonnement de L'ARP. En Bourgogne, L'ARP a imaginé des séances pour les scolaires et des conférences pour les enseignants. Du festival COLCOA (Los Angeles) à l'opération Un artiste à l'école, elle a encouragé la participation de cinéastes sur de nombreux événements. Enfin, au Cinéma des Cinéastes, L'ARP a organisé de nombreux événements : avant-premières, accueil de cinéastes européens, ciné-club, séances Jeune Public, dédicaces et expositions, soirées « Echanges » reliant le cinéma à d'autres arts...

LES ACTIVITÉS DE L'ARP S'ARTICULENT AUTOUR DE :

COMBATS POLITIQUES

MOBILISATION AUTOUR D'ENJEUX EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS

ÉVÉNEMENTS AU CINÉMA DES CINÉASTES

ACTIONS D'ÉDUCATION À L'IMAGE

SOUTIEN À DE NOMBREUSES ORGANISATIONS

RENDEZ-VOUS PONCTUANT LA VIE DE L'ARP

Les chiffres de L'ARP en 2018

31 ans

210 membres

22 manifestations organisées pour la promotion de la diversité cinématographique

76 films présentés en avant-première

77 films présentés en séances spéciales

8 débats professionnels

37 réalisateurs à la rencontre du grand public et des étudiants

41 partenaires

11 776 spectateurs présents

2 186 enseignants et étudiants sensibilisés

1

Combats politiques

Véritable lieu de réflexion, L'ARP agit en faveur de la diversité culturelle et des films indépendants. Cette action s'est traduite en 2018 par plusieurs prises de position ou participations à des événements.

Depuis la fin de l'année 2017 et durant l'année 2018, L'ARP a notamment contribué, en concertation avec l'ensemble des organisations professionnelles, à la réflexion sur plusieurs dossiers clés pour l'avenir du secteur. Les Cinéastes se sont par ailleurs mobilisés à de nombreuses reprises afin de décliner les valeurs poursuivies par L'ARP.

Chronologie des médias

Sur la base notamment des propositions faites dans le cadre de l'édition 2017 des Rencontres Cinématographiques de Dijon, L'ARP a participé activement à la concertation menée par le Ministère de la Culture et ses deux médiateurs, François Hurard et Dominique D'Hinnin, ainsi qu'aux réunions de conciliation qui se sont tenues au Ministère, notamment entre représentants des auteurs et des exploitants autour de la définition de la dérogation de raccourcissement de la fenêtre salle offerte à certains films.

L'ARP y a défendu les principes essentiels de neutralité technologique (en phase avec l'évolution des usages), d'accès large et continu des œuvres et enfin d'équité entre opérateurs, tout en réaffirmant l'absolue nécessité d'établir un écosystème équilibré pour attirer les nouveaux entrants et les inciter à investir dans la création et à l'exposer.

Sur ce dossier, L'ARP a encore cherché à convaincre les pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes du bienfondé d'une expérimentation d'un modèle vertueux de séances de rattrapage en ligne, qui permettraient aux œuvres un accès aux publics sur l'ensemble du territoire, et aux cinémas d'exposer les œuvres sur la durée et de bénéficier des opportunités offertes par le numérique.

Responsables devant l'urgence et la nécessité d'arriver rapidement à un accord professionnel, L'ARP a signé en septembre 2018 le projet de révision de la chronologie des médias, qui n'entrera en application qu'avec les signatures de Canal+ et d'OCS, en suspens du renouvellement de leurs accords avec le Cinéma.

Renouvellement des accords Canal+ et OCS

La révision de la Chronologie des médias a donc conduit Canal+, OCS et les organisations professionnelles du Cinéma (dont L'ARP) à renouveler leurs accords. Les négociations se sont tenues dans le contexte difficile d'incertitudes liées tant à la réforme des cadres réglementaires français et européen qu'à un environnement économique peu stable, où les annonces de concentration de la filière se multiplient et traduisent combien la concurrence nationale et mondiale dans le secteur est tendue.

L'ARP a activement participé aux négociations autour du renouvellement de ces accords, s'attachant à défendre : niveaux d'obligation d'investissement (en particulier en préachats), montants dédiés à la diversité de la création, encadrements des accords-cadres et de l'autodistribution, et enfin limites des investissements dans des productions déléguées.

Pour L'ARP, il a été important d'y rappeler que la valeur des œuvres (symbolique et économique) ne devait pas être sacrifiée sur l'autel de la situation économique complexe, et a proposé de mieux adapter à l'avenir la définition des assiettes d'obligations au regard des nouveaux modèles économiques, et donc de calculer des obligations (MG) sur la base d'un tarif de référence, défini par l'accès potentiel aux œuvres.

Les Cinéastes de L'ARP se félicitent de la signature de ces deux accords importants pour la diversité de la création cinématographique : d'abord, entre Canal+ et les organisations du cinéma, le 8 novembre, lors des Rencontres Cinématographiques de Dijon, en présence de Franck Riester, Ministre de la Culture, puis entre OCS et les organisations du cinéma, le 7 décembre.

Loi audiovisuelle

L'ARP a été auditionnée par la Mission d'information sur une nouvelle régulation de la communication audiovisuelle à l'ère numérique, de Pierre-Yves Bournazel (Président) et Aurore Bergé (Rapporteuse), qui a conduit ses travaux au premier semestre 2018 et publié son rapport en octobre 2018 (à l'occasion d'une journée de tables rondes à l'une desquelles Mathieu Debusschère a participé).

L'ARP y a soutenu que la refonte du cadre législatif et réglementaire devait répondre à une triple ambition politique : 1/établir un cadre durable, équilibré et équitable, 2/encadrer l'activité des GAFAN, qui visent les publics établis en France, et donner une réalité tangible au principe d'exception culturelle, et 3/ permettre ainsi à l'ensemble de l'écosystème de profiter pleinement des opportunités du numérique, tout en conservant son identité.

Dans ce sens, pour L'ARP, et comme les travaux de la Mission en ont été l'occasion de l'exprimer, plusieurs points paraissent essentiels, au-delà de la lutte contre le piratage, préalable urgent et essentiel :

- **Adapter le cadre réglementaire au paysage numérique, qui passe d'abord par une clarification d'une part du champ des acteurs concernés** (distributeurs, éditeurs ou hébergeurs, linéaires ou non-linéaires, directes ou indirectes, gratuites ou payantes, établis ou non en France) et d'autre part **des responsabilités et des obligations qui les encadrent** ;
- **Intégrer le principe de neutralité technologique** et harmoniser ainsi les règles qui encadrent les services linéaires et les services non linéaires ;
- **Préciser les modalités d'application de la Directive Service de Médias Audiovisuels** :
 - fixer, pour les services de médias audiovisuels à la demande, un quota de 50-60% pour les œuvres européennes, et tendre ainsi vers les obligations actuelles d'exposition des services linéaires ;
 - consolider le fléchage des obligations de l'ensemble des services de médias audiovisuels, qu'ils soient linéaires ou non linéaires, vers le préfinancement des œuvres ;
 - ne pas déséquilibrer les rapports de force et ne pas renforcer les positions dominantes, et donc ne pas ouvrir la publicité cinéma aux chaînes de télévision ; cela conduirait à une concentration plus importante, et un affaiblissement durable de la filière indépendante, pour des gains marginaux en faveur des acteurs de la télévision linéaire.
- **Anticiper l'ère post-hertzienne et ses conséquences, en termes notamment de souveraineté culturelle** (seule la fréquence hertzienne pouvant, à ce stade, limiter la part détenue par un acteur extra européen au sein d'un média français), et donc adapter nos règles afin d'éviter tout transfert à l'étranger de capitaux générés notamment grâce à la fréquence hertzienne, donc à l'appui fort de l'Etat ;
- **Placer à nouveau la création au cœur de la chaîne de valeur et limiter l'Uberisation du secteur** et garantir les conditions d'une rémunération juste des auteurs, donc d'un partage équitable des revenus générés grâce à l'exploitation de leurs œuvres, en réaffirmant la primauté du Droit d'auteur et de ses principes fondamentaux, par rapport aux règles du Copyright, et en garantir le bon respect par tous les acteurs, en assurant la transparence des relations contractuelles, en limitant les abus de position dominante et enfin la durée de l'exclusivité des droits.
- Assurer une réelle exploitation des œuvres, avec une chronologie des médias adaptée aux nouveaux usages.

Ce sont ces mêmes axes qui ont guidé la réflexion autour des propositions faites à Dijon sur ce sujet par L'ARP, lors des Rencontres Cinématographiques 2018. Ces mêmes principes ont enfin été portés dans le cadre de l'audition réalisée par la Députée Céline Calvez dans le cadre de l'avis de la Commission Culture sur le projet de loi de finances, audition à laquelle a participé Mathieu Debusschère. A noter que L'ARP a par ailleurs été auditionné par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en novembre 2018, afin de faire le point sur les modalités de contrôle par le CSA de l'assiette des obligations liées à l'accord Canal+.

Réforme de l'audiovisuel public

Dès le début de l'année 2018, les Cinéastes de L'ARP ont réagi aux différentes annonces faites autour du projet de réforme de l'audiovisuel public, par une tribune publiée dans le Journal du Dimanche. Ils y ont rappelé leur attachement à ses missions de service public, surtout dans un contexte politique où la démocratie doit se battre face à la montée en puissance des populismes et aux campagnes de désinformation. Ils ont également rappelé leur conviction que sa modernisation doit se traduire par une offre éditoriale ambitieuse, guidée par une création forte et originale, alternative à celles proposées par d'autres opérateurs (notamment les chaînes hertziennes), et qui n'aurait de sens que si elle était proposée sur les services numériques. Conscients que ces voies importantes de réforme sont financièrement lourdes, ils y ont aussi soutenu une réforme de la Contribution à l'Audiovisuel Public, d'ailleurs depuis longtemps collectivement souhaitée puisque ne correspondant plus à la réalité des usages.

Ces mêmes lignes ont été au cœur de ce qu'a porté L'ARP, tout au long de l'année, auditionnée par les députées Frédérique Dumas et Béatrice Piron dans le cadre de l'avis présenté au nom de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation sur le projet de Loi de Finances pour 2018 (n°235), puis par les membres de la Mission de concertation, composée d'Isabelle Giordano, Claire Leproust, Frédéric Lenica, Marc Tessier ainsi que Catherine Smadja-Froguel. Intervenant le 12 juillet au Colloque « Comment réenchanter l'audiovisuel public à l'heure du numérique ? » organisé par la Commission Culture du Sénat, Radu Mihaileanu, président de L'ARP, a redit combien la réflexion autour de la modernisation du service public de l'audiovisuel devait être menée en ces termes.

Piratage

Conscients que ces nouveaux axes de régulation ne seront efficaces que s'ils sont accompagnés d'une lutte active contre le piratage des œuvres, les Cinéastes de L'ARP ont continué, au-delà de leur participation engagée aux activités de l'ALPA, à soutenir un renforcement de la lutte contre le piratage, qui représente un manque à gagner de 1,4 milliards €, via notamment :

- la mise en place d'un dispositif de **transaction forfaitaire sans recours systématique au Parquet**, tout en maintenant le principe de réponse graduée, pour sanctionner les internautes pirates. Très vite, il faudra inclure tous les modes de piratage dans ce dispositif (dont le streaming) ;
- des actions ciblées qui favoriseront la prise de conscience des spectateurs et des parties prenantes.

Auditionné par le Collège de l'HADOPI, en novembre, Mathieu Debusschère a présenté ces différents axes essentiels.

Parité

Sensibilisés à la question de la parité dans le cinéma, par Le Lab des Femmes de cinéma, 5050 pour 2020, l'AAFA-Tunnel des 50 et le Deuxième Regard, Les Cinéastes de l'ARP ont tenu à engager à leur niveau:

- en organisant une première table ronde au Cinéma des Cinéastes en avril, puis une seconde dans le cadre des Rencontres Cinématographiques de Dijon ;
- en assistant aux trois journées des Assises sur la parité, l'égalité et la diversité dans le cinéma qui se sont tenues en septembre, à l'initiative du CNC et du Collectif 5050 pour 2020 ;
- en participant à l'une des sessions du Lab, en novembre, sur le thème « Femmes et séries » ;
- en accueillant en décembre au Cinéma des Cinéastes la signature officielle du Manifeste AAFA-Tunnel des 50 par les syndicats et organisations professionnelles, qui a reçu 10 200 signatures, et sera remis en 2019 à Monsieur le Ministre de la Culture et à Madame la Secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Dossiers CNC

En 2018, L'ARP a enfin activement contribué à l'avancée et au suivi de **dossiers suivis spécifiquement par le CNC**, en collaboration avec d'autres organisations professionnelles.

Elle s'est ainsi associée sur quatre principaux dossiers : le seuil d'intensité des aides publiques, la concertation sur le cinéma documentaire, le patrimoine: stockage et numérisation et les fonds d'aides à l'export.

Seuil d'intensité des aides publiques

L'ARP a participé aux discussions portant sur la définition de dérogations aux seuils de 50 % d'intensité des aides publiques, pour les œuvres cinématographiques « difficiles » ou « à petit budget », dans la limite de 60 % et sur demande motivée de l'entreprise de production, et de 70% pour les œuvres qui ne bénéficient pas du crédit d'impôt pour dépenses de production déléguée d'œuvres cinématographiques, et contribuera à trouver collectivement un mode opératoire pertinent à cette solution équilibrée.

Concertation sur le cinéma documentaire

Associée notamment à la SCAM, à la SRF, au SPI, à l'ADDOC, à l'ACID, au DIRE et au SDI, L'ARP contribue à la réflexion menée conjointement avec le CNC sur la définition de solutions ciblées pour mieux protéger la création cinéma documentaire : aides à la conception, fonds d'aide à l'innovation / avance sur recette après réalisation, avances sur recettes avant réalisation, etc.

Patrimoine: Stockage et numérisation

LTC : Alertée notamment par ses membres, et devant le manque de volonté de son dirigeant, L'ARP a appelé le CNC à une concertation sur ce dossier, réclamant des conditions d'accès aux œuvres (et de leur déstockage), raisonnables, justes, claires et transparentes.

Aide à la numérisation : L'ARP a participé aux différentes réunions organisées par les services du CNC, portant sur l'avenir de l'aide du CNC à la numérisation des œuvres, qui subit très directement la baisse des ressources du Centre national. Consciente de ces difficultés, et de la nécessité d'identifier des solutions alternatives, L'ARP n'en est pas restée moins vigilante quant à la proposition d'un appel au mécénat, tant en termes de sélection des œuvres, de respect de l'intégrité des films et des conditions de numérisation.

Fonds d'aide

L'ARP a contribué à la définition de la nouvelle base de calcul du Fonds d'aide à l'export.

Directement concernée par la situation difficile et mouvante de l'ensemble de la filière cinématographique, et donc par les moyens mis en œuvre par le CNC pour y répondre, L'ARP a, parallèlement à ces sujets, participé aux nombreuses réunions organisées par le Centre National sur les différents dossiers sectoriels : commissions Chavane, observatoires de la diffusion et de la vidéo, etc.

DI AUDIOVISUELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE ?

NOTORIÉTÉ DES FILMS EN SALL

NOTORIÉTÉ

marketing via achat d'espaces
ec des stars (TV de grande écoute)
ouverture si suffisamment large)
ns dans de grands Festivals (Cannes, Berlin, Venise, Toronto)

INVESTISSEMENT PUBLICITAIRE

782 608 €
Consacrés en achat d'espace,
en moyenne, par un FIF sorti
sur plus de 400 copies (S1)
(52% coûts de distribution)

≈ 50 000 €
Pub T
(avar

398 205 €
FIF sortis
100 - 399

240 750 €
FIF sortis
100 -
199
copies

96 451 €
FIF sortis
50 -
co

majors américaines
françaises

2

Europe et monde

En 2018, L'ARP a renforcé sa visibilité en Europe et à l'international, à travers plusieurs actions.

Dossiers européens

Directives SMA et droit d'auteur

En 2018, L'ARP s'est beaucoup mobilisée sur les dossiers européens, et particulièrement sur la révision des Directives sur les Services de Médias Audiovisuels (SMA) et Droit d'auteur, pour un cadre réglementaire européen adapté au nouvel environnement économique du secteur et à la présence accrue des Géants américains de l'Internet, qui jouent d'une régulation désuète qui rend possible optimisations et distorsions de concurrence.

Pour L'ARP, l'enjeu de ces deux Directives est de viser à un écosystème européen équitable en faveur de la diversité culturelle, et donc à une responsabilisation de l'ensemble des opérateurs, qui tirent directement profit de l'exploitation des œuvres, sans en partager la valeur.

Les Cinéastes de L'ARP se sont donc encore mobilisés en 2018 pour une **révision de la Directive SMA**, respectueuse notamment du principe fondateur de diversité culturelle et d'une compétition équitable entre opérateurs, selon lequel quiconque tire profit d'un marché audiovisuel doit contribuer au financement d'œuvres produites dans ce pays. Ils ont ainsi défendu le **principe du pays ciblé**, selon lequel ce sont les règles nationales qui s'appliquent à tous les services qui ciblent un Etat membre pour tirer profit du marché national, quel que soit leur pays d'établissement. Ils se félicitent de l'adoption de cet article majeur par les institutions, et enfin par l'Union européenne en novembre 2018.

Cette première victoire ne les rend pas moins vigilants quant à la bataille en cours autour de la **révision de la Directive Droit d'auteur**, et plus spécifiquement pour ce qui les concerne des articles 13 et 14, qui visent respectivement 1/ à rééquilibrer le partage de la valeur entre Géants d'Internet et créateurs dans l'exploitation de leurs œuvres, en incitant les plateformes à mieux garantir le respect du droit d'auteur dans les œuvres qu'elles proposent, et 2/ à reconnaître le principe de rémunération proportionnelle pour les auteurs.

Sur ces deux principaux dossiers européens, les Cinéastes de L'ARP sont restés pleinement engagés. **Radu Mihaileanu, Costa Gavras et Nathalie Marchak, membres du Conseil d'administration, ont d'abord rencontré en tout début d'année la Commissaire européenne, Mariya Gabriel, chargée de l'économie et de la société numériques**, afin de leur exprimer leurs inquiétudes, et d'envisager ensemble **des solutions afin de promouvoir encore la création et circulation en Europe des œuvres dans leur diversité**. Dont l'idée d'une plateforme combinant référencement des œuvres européennes et exploitation VOD, dont une première version de prototype a été présentée à Lyon lors du Festival Lumière, en octobre 2018, par la Commissaire, Bertrand Tavernier et Radu Mihaileanu ;

Le Festival de Berlin a été aussi une nouvelle occasion pour L'ARP de mobiliser les professionnels européens, via **une tribune largement signée par les auteurs européens** et via **l'intervention de deux cinéastes de L'ARP, Radu Mihaileanu et Cristian Mungiu, à une table ronde dans le cadre de l'European Film Forum de Berlin ;**

Les Cinéastes de L'ARP ont largement participé au mouvement collectif autour de la Directive Droit d'auteur, d'abord à Cannes, puis à la veille des votes de juin, juillet et septembre du Parlement européen, notamment via la publication de Communiqués de presse communs, la circulation de pétitions auprès des membres et de cinéastes mobilisés à travers l'Europe, etc.

Appel des cinéastes européens

A l'occasion du Festival de Berlin 2018, L'ARP a mobilisé les réalisateurs français et européens, en lançant un appel en faveur du cinéma européen, portant la conviction qu'il peut et doit participer à la conduite d'une politique culturelle européenne ambitieuse et renouvelée.

La tribune fut l'occasion de rappeler que la culture européenne est la mise en commun de toutes les singularités, façons d'être et de voir, traditions, langues et histoires propres à chaque pays. A l'heure du Brexit et des nationalismes montants, l'Europe doit comprendre que sa force demeure dans sa capacité de dialogue entre union et identités spécifiques. C'est notre force et non pas notre faiblesse : ne pas comprendre cette dualité nous mènera à notre perte.

Les cinéastes signataires portent le projet d'une véritable Europe de la création, guidée par l'Exception culturelle. Convaincus que le numérique est une chance immense pour la création et la circulation des œuvres, la diversité peut ainsi être exposée dans chaque Etat-Membre, auprès de tous les spectateurs. Il n'y a pas de petit ou grand état européen de la création ; il y a une formidable richesse de regards.

Le texte a permis de réaffirmer que l'ère du numérique, des nouvelles technologies et des nouveaux usages doit être l'occasion de proposer une vision et une ambition politique fortes. Alors que des arbitrages politiques aux conséquences importantes vont être rendus cette année, les cinéastes européens, demandent à faire de l'Europe le premier défenseur de la création en lutte contre le piratage et pour le droit d'auteur, d'appliquer les principes de pays de destination et de territorialité pour que l'écosystème reste vertueux, de pérenniser le programme MEDIA pour en garantir la double ambition culturelle et économique, de mettre en place une fiscalité européenne et mondiale équitable et enfin de rapprocher plus étroitement encore l'Europe et le cinéma.

Plus de 200 cinéastes européens ont signé la tribune.

Mobilisation des organisations professionnelles

L'ARP ainsi que les autres organisations professionnelles du secteur ont publié un communiqué sur l'indispensable préservation de la diversité culturelle en Europe. Le texte alerte sur le grave danger que représenterait une Directive européenne qui ne ferait que la moitié du chemin, laissant tout le secteur audiovisuel à la merci de groupes faisant leur marché parmi les dispositifs réglementaires pour s'installer dans le pays le moins disant pour cibler un ou plusieurs autres marchés.

Laisser ces brèches pernicieuses dans la loi européenne serait une faute et ne ferait d'abord qu'une victime : la création audiovisuelle européenne. Les efforts français pour convaincre d'adopter cette extension et cette clarification sont à la mesure du rendez-vous important créé avec ce projet de texte. Les organisations d'auteurs et de producteurs français réunies dans ce communiqué tiennent à rappeler leur soutien total au Gouvernement et aux parlementaires français et à leurs partenaires européens qui font de cette extension un point essentiel du texte envisagé.



3

Rendez-vous professionnels

Depuis sa création, L'ARP participe activement à la réflexion politique collective, notamment en organisant chaque année depuis 27 ans les Rencontres Cinématographiques de Dijon, ou à travers différents rendez-vous professionnels.

Rencontres cinématographiques de Dijon

La 28^{ème} édition des Rencontres Cinématographiques de L'ARP qui s'est tenue à Dijon du **mercredi 7 au vendredi 9 novembre 2018**, présidée par **Cristian Mungiu**.

Grâce au soutien de ses **36 partenaires** (publics, privés, institutionnels, acteurs de l'industrie audiovisuelle, prestataires techniques, etc.), cette nouvelle édition s'est articulée autour : **de rendez-vous professionnels (dont les dîners et soirée d'ouverture) et d'espaces dédiés (Foyer du Grand théâtre) ; de quatre tables rondes organisées autour des sujets d'actualités du secteur.**

Face au constat selon lequel le monde, la démocratie et la culture traversent aujourd'hui de fortes et complexes transformations, les Cinéastes de L'ARP tiennent à accompagner ces changements, tout en défendant les valeurs auxquelles ils croient : l'indépendance de création et l'accès pour tous à la diversité des œuvres. Pour y parvenir, le dialogue, la faculté d'adaptation à la réalité des usages, des écrans et des modes de financement, leur semblent indispensables.



Débats

LA REPRESENTATION DES FEMMES AU CINEMA EST-ELLE SEXISTE ?

Animé par :

Perrine Quennesson, journaliste

Avec :

Christine Citti, actrice

Maxime Delauney, producteur (Nolita Cinema)

Coralie Fargeat, cinéaste

Stéphane Foenkinos, cinéaste

Firmine Richard, comédienne

Fabienne Silvestre-Bertoncini, co-fondatrice et coordinatrice du Lab des Femmes

Marion Tharaud, distributrice (Haut et Court)

L'EXCEPTION CULTURELLE ET LE DROIT D'AUTEUR ONT-ILS DEJA PERDU LA BATAILLE FACE AU COPYRIGHT ET A LA LOI DU MARCHÉ ?

Présentation :

*Introduction vidéo par **Mariya Gabriel**, Commissaire européenne à l'Économie et à la Société numériques.*

Animé par :

Pierre Jolivet, Auteur Réalisateur Producteur, Vice-Président de L'ARP

Pascal Rogard, Directeur général de la SACD

Avec :

Pervenche Berès, Députée européenne (S&D) et coprésidente de l'intergroupe « Industries culturelles et créatives »

Catherine Bozorgan, productrice (Manchester Films)

Emilie Cariou, Députée (LREM), vice-présidente de la commission des finances

Manuel Mateo Goyet, conseiller de la Commissaire européenne à l'économie et à la société numériques

Cristian Mungiu, cinéaste, membre de L'ARP

François Pouget, avocat (Cabinet Factori)

Christophe Tardieu, Directeur général délégué du CNC

QUELLE LOI AUDIOVISUELLE A L'ERE DU NUMERIQUE ?

Animé par

Radu Mihaileanu, cinéaste, président de L'ARP

Mathieu Debusschère, délégué général de L'ARP

Avec

Manuel Alduy, Vice-président vente et développement, Twentieth Century Fox TV Distribution France

Ara Aprikian, Directeur général adjoint contenus du Groupe TF1

David Assouline, Sénateur (PS), vice-président du Sénat, membre de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication

Caroline Benjo, productrice (Haut et Court)

Frédérique Bredin, Présidente du CNC

Frédéric Brillion, producteur (Epithète Films), président de l'UPC

David Kessler, Directeur général, Orange Studio et Orange Content

Laurent Samama, responsable EMEA media & entertainment partnerships, Google

Nathalie Sonnac, membre du CSA

Bruno Studer, Député (LREM), Président de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation

Débats

POURQUOI UN SERVICE PUBLIC AUDIOVISUEL FRANÇAIS DANS UN CONTEXTE NATIONAL ET GLOBAL ? QUELS ENJEUX POUR LA CREATION ?

Animé par :

Christian CARION, Auteur Réalisateur Producteur, membre du Conseil d'Administration de L'ARP

Nathalie MARCHAK, Auteure Réalisatrice Productrice, membre du Conseil d'Administration de L'ARP

Avec :

Martin Ajdari, Directeur général des médias et des industries culturelles, Ministère de la Culture

Delphine Ernotte-Cunci, Présidente-Directrice-Générale de France Télévisions

Marie Masmonteil, productrice (Elzevir Films), vice-présidente longs-métrages du SPI

Catherine Morin-Desailly, Sénatrice (UDI-UC), présidente de la Commission de la Culture et de l'Éducation

Katell Quillévéré, cinéaste, membre du Conseil d'Administration de la SRF

François Tron, Directeur général pôle contenus de la RTBF (Belgique)

QUELLE PLACE POUR LA FRANCE ET L'EUROPE DANS LE CINEMA MONDIAL ?

Animé par :

Cécile Telerman, cinéaste, membre de L'ARP

Michel Leclerc, cinéaste, membre du Conseil d'Administration de L'ARP

Avec :

Lisa Azuelos, cinéaste

Léonard Glowinski, producteur (22h22)

Eric Jehelmann, producteur (Jerico)

Gaëlle Mareschi, responsable ventes internationales, Kinology et productrice (Fluxus Films)

Jean-Christophe Simon, PDG de Films Boutique et président d'Europa International

Jean-Noël Tronc, Directeur général de la SACEM

SÉANCE DE « PITCHING »

Organisée en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'APARR (Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté) et le Bureau d'Accueil des Tournages, cette séance permet de s'interroger : comment stimuler l'intérêt de partenaires ? Comment gagner la confiance d'un producteur ? Vers quels diffuseurs se tourner ?

Durant deux heures, sept réalisateurs émergents de la Région Bourgogne-Franche-Comté, **Kasia Lipinska**, **Christophe Gand**, **Florent Brischnoux**, **Simon Boulier**, **Mathilde Rachet**, **Bruno Coulon** et **Sylvain Deguil-laume**, ont profité, sous la forme de speed-dating successifs, des conseils et de l'expérience de cinq producteurs confirmés : **Juliette GRANDMONT**, **Laurent LASCARY**, **Alexandre GAVRAS**, **Mattias WEBER**, **Thibault GAST**.

Projections

AVANT-PREMIÈRES EN PRÉSENCE DES ÉQUIPES DE FILMS ACCUEILLIES PAR 4 CINÉMAS DE LA VILLE DE DIJON.

Au-delà de leur dimension professionnelle, les Rencontres Cinématographiques de Dijon proposent cette année 7 séances destinées au grand public.

Cette année encore, L'ARP a choisi de donner une place particulière à la musique des films invités.

Ainsi, **trois avant-premières parmi les cinq proposées aux invités et au public** ont été l'occasion d'échanges entre réalisateurs et compositeurs de musique.

C'EST CA L'AMOUR, de Claire Burger, en présence de la réalisatrice

PUPILLE, de Jeanne Herry, en présence de la réalisatrice et du compositeur Pascal Sangla

LES BONNES INTENTIONS, de Gilles Legrand, en présence du réalisateur et du compositeur Armand Amar

LA DERNIERE FOLIE DE CLAIRE DARLING, de Julie Bertucelli, en présence de la réalisatrice, de la scénariste Sophie Fillières et du compositeur Olivier Daviaud

LES CONFINS DU MONDE, du Guillaume Nicloux, en présence du réalisateur et du comédien Gaspard Ulliel

3 SÉANCES SPÉCIALES

CARTE BLANCHE A CRISTIAN MUNGIU : La vie de Jésus, de Bruno Dumont

JOYEUX NOEL, de Christian Carion, en présence du réalisateur

Projection dans le cadre de l'anniversaire des 100 ans de l'armistice de la première guerre mondiale

La Bourgogne Franche-Comté fait son cinéma

Cette collaboration entre L'ARP et la région s'est organisée autour de trois moments :

La **cérémonie de parrainage** d'un réalisateur émergent de la région : cette année, **Nicolas Bary** est ainsi devenu le parrain de **Adrien Pavie** et **Britta Potthoff**.

La projection du film du Lauréat : **Mon père le poisson**

La projection de **3 courts métrages soutenus par la région Bourgogne-Franche-Comté** :

Mort-bois, une enfance de Jean Genet, de Frédéric Laboude et Frédéric Bonnet

Les dimanches de Jean Dézert, de Mikaël Gaudin

Campagne, Campagne, de Vincent Gérard

Festival de Cannes

Le 77^{ème} Festival International du Film de Cannes s'est déroulé du 8 au 19 mai 2018.

L'ARP et la SACD ont, pour la 7^{ème} année consécutive, accueilli leurs membres ou d'autres professionnels au « Pavillon des Auteurs », espace ouvert destiné à informer les cinéastes, à les accueillir et à favoriser les rencontres professionnelles.

Situé à la Pantiéro, c'est un lieu incontournable où les auteurs et l'ensemble des professionnels du monde du Cinéma se rencontrent, échangent et débattent des enjeux qui animent le monde de la création cinématographique.

Quel est le parcours d'un scénario ? Comment les chaînes choisissent les projets ? Quelles sont les aides destinées aux auteurs ? Comment certains lieux publics s'ouvrent aux tournages ? Comment le cinéma français s'exporte à l'étranger ? En présence des représentants cinéma de grandes chaînes ou d'institutions, ces rencontres animées par Pascal ROGARD, directeur général, abordent toutes les questions que se posent les auteurs.

Les rendez-vous des auteurs ont accueilli cette année :

Valérie BOYER, directrice générale de France 2 Cinéma et **Cécile NEGRIER**, directrice générale de France 3 Cinéma

Xavier LARDOUX, directeur du Cinéma du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée – CNC

Serge LAROYE, directeur délégué Orange Content

Ara APRIKIAN, directeur général adjoint des Contenus du Groupe TF1

Festival des Arcs

Lors de la 10^{ème} édition du Festival des Arcs, L'ARP a organisé un débat le dimanche 16 décembre, portant sur « **Les GAFAN et le financement de la création** », animé par **Radu Mihaileanu** et **Nicolas Bary**.

Les intervenants :

Kasper (Banlusak) HALKIER (Directeur de Create Denmark)

Kamen KALEV (Réalisateur, scénariste et directeur de la photographie bulgare)

Philippe MARTIN (Producteur, fondateur des Films Pelléas)

Eric PETERS (Conseiller auprès de Mariya Gabriel, Commissaire européenne en charge de l'économie et société numériques – Commission Européenne)

Comment garantir le (pré)financement des œuvres indépendantes et sauvegarder le système vertueux de richesse de la création européenne ? Comment rétablir une équité entre les opérateurs, et limiter au maximum les distorsions de concurrence entre acteurs traditionnels et nouveaux ? Comment encourager les acteurs nationaux à continuer à participer à la création européenne et à sa diversité ?

4

Événements au Cinéma des Cinéastes

La diversité de la création cinématographique est au cœur des missions de L'ARP, et donc des opérations menées tout au long de l'année...



Prix Lux

Les 19 et 20 novembre 2018, L'ARP et le Cinéma des Cinéastes ont accueilli le Prix Lux. Décerné par les 751 membres du Parlement européen, réunis en session plénière, le Prix Lux participe à la visibilité du cinéma européen. Trois derniers films en lice pour le prix ont été projetés en collaboration avec le Parlement européen : **Styx**, de Wolfgang Fischer ; **L'envers d'une histoire**, de Mila Turajlic ; **Woman at war**, de Benedikt Erlingsson—lauréat du prix Lux 2018

Un débat a également été organisé sur le thème : « **L'engagement citoyen aujourd'hui** » modéré par **Isabelle Coustet** en présence de **Sylvie Guillaume** (vice-présidente du Parlement européen), **Radu Mihaileanu** (président de l'ARP), **Marianne Slot** (productrice de *Woman at war*) **Sarah Chazelle** et **Etienne Ollagnier** (*distributeurs du film*) et **Julie Lavigne** (ambassadrice française du Prix Lux).

L'ami européen

L'ARP et le Cinéma des Cinéastes souhaitent mettre à l'honneur le cinéma européen à travers plusieurs soirées annuelles intitulées « *Les Cinéastes invitent... l'ami européen* » autour d'une projection en avant-première et en présence du réalisateur européen.

Ces rendez-vous sont organisés en partenariat avec la SACD et la SAA et visent à encourager les échanges culturels entre la France et l'Europe. A l'issue de la projection, le cinéaste de L'ARP et le réalisateur européen invité animent une discussion avec les professionnels présents et le public, non seulement sur l'aspect artistique du film, mais également sur les spécificités du cinéma du pays invité (conditions de financement, circulation des films français dans ce pays et des films de ce pays en France, problématiques des coproductions entre la France et le pays invité ...)

En 2018, les Cinéastes de L'ARP ont ainsi accueilli :

L'AMI KIRGHIZE – coproduction France/Allemagne/Pays-Bas (23 janvier 2018) : pour l'avant-première du film **Centaure** de Aktan Arym Kubat, suivie d'un débat avec le réalisateur animé par **Gérard Krawczyk**, cinéaste de L'ARP

L'AMI ITALIEN (26 février 2018) pour l'avant-première du film **Il Figlio, Manuel** de Dario Albertini, suivie d'un débat avec le réalisateur et les deux comédiens principaux, animé par **Brigitte Roüan**, cinéaste de L'ARP

L'AMI AUTRICHIEN (13 mars 2018) pour l'avant-première du film **La tête à l'envers** de Josef Hader suivie d'un débat avec le réalisateur animé par **Olivier Casas**, cinéaste de L'ARP

L'AMI EGYPTIEN (29 octobre 2018) pour l'avant-première du film **Yomeddine** de Abu Bakr Shawky, suivie d'un débat avec le réalisateur

Echanges

L'objectif de ces soirées est de mettre en perspective différents regards sur un sujet et d'illustrer les interactions qui existent entre le cinéma et d'autres disciplines artistiques et culturelles. Ces rencontres **en 2018** ont pris la forme de **rencontres et d'échanges autour d'un verre au Bistrot des Cinéastes**.

Le 21 novembre 2018, à l'occasion de la publication du livre coordonné par N.T Binh et Frédéric Sojcher « **Écrire un film: scénaristes et cinéastes au travail** » (éditions Les impressions nouvelles, caméra subjective), nous avons accueilli le cinéaste **Bertrand Blier et Xavier Lardoux**, Directeur du cinéma au CNC. Ensemble, ils ont échangé leurs expériences et partagé de nombreuses anecdotes d'écriture et de tournage avec le public cinéphile présent.

Le 20 décembre 2018, le cinéaste **Laurent Bouhnik** est venu faire part de l'expérience qu'il a vécue et racontée dans un livre, suite au visionnage de tous les DVD du coffret des Césars 2017.

Lors de cette discussion au bistrot des cinéastes animée par la comédienne Dominique Frot,

L'ami américain

Mardi 16 octobre 2018 s'est tenue une soirée exceptionnelle au cinéma des cinéastes, organisée en collaboration avec le Fonds Culturel Franco Américain, en présence des personnalités suivantes : **Costa Gavras** (ARP), Président d'honneur du Fonds Culturel Franco-Américain, **Radu Mihaileanu**, Président de L'ARP, **Andrea Berloff** (WGAW), **Taylor Hackford** (DGA), **Michael Mann** (DGA), **Howard A. Rodman** (WGAW), **Nathalie Marchak** (ARP), **Dante Desarthe** (ARP) et **Michel Leclerc** (ARP)

Ces créateurs américains et français ont échangé lors d'un **débat** autour des nouveaux enjeux liés à la création cinématographique et audiovisuelle en France et aux Etats-Unis.

LA CRÉATION AUDIOVISUELLE, AVENIR DU CINEMA EN FRANCE ET AUX ETATS UNIS ?

Une projection en avant-première du film **FIRST MAN** de Damien Chazelle a suivi le débat.

Ciné-club

En 2018, le Ciné-club de L'ARP a accueilli au Cinéma des Cinéastes : **Dos À La Mer** de Steve Moreau.

Avant-premières

Dans son établissement le Cinéma des Cinéastes (75017), L'ARP accueille régulièrement **les avant-premières publiques de films**, pour certains d'entre eux réalisés ou produits par ses membres.

Ainsi en 2018 ont été organisées les 7 projections suivantes :

- **Katie Says Goodbye** de Wayne Roberts
- **The House That Jack Built** de Lars Von Trier
- **Yomeddine** de Abu Bakr Shawky
- **Normandie Nue** de Philippe Le Guay
- **On l'appelait Roda** de Charlotte Silvera

Séances spéciales

Au-delà des avant-premières, L'ARP a organisé 8 rencontres exceptionnelles autour de films programmés au Cinéma des Cinéastes :

- **Dilili À Paris** de Michel Ocelot
- **Cœurs purs** de Roberto De Paolis
- **Oh Lucy** de Atsuko Hirayanagi
- **La Fête est finie** de Marie Garel-Weiss
- **Luna** de Elsa Diringer
- **Un Peuple Et Son Roi** de Pierre Schoeller
- **Drum** de Keywan Karimi
- **Joyeux Noel** de Christian Carion

Débat : la place des femmes

Le 13 avril 2018, l'ARP a organisé au Cinéma des Cinéastes un débat sur le thème « QUELLE PLACE POUR LES FEMMES DANS LE CINEMA ET LA CULTURE ? », en présence des intervenants suivants :

- **Jackie Buet**, directrice du festival des femmes de Créteil
- **Dominique Cabrera**, cinéaste
- **Anne Sibel**, chef décoratrice
- **Béatrice Thiriet**, compositrice de musique de films
- **Frédérique Dumas**, députée
- **Daniela Elstner**, présidente de Doc&films, présidente de l'ADEF
- **Radu Mihaileanu**, cinéaste et président de L'ARP



Rencontres de la Création

Le 19 juin 2018 à partir de 9h30, L'ARP a organisé au Cinéma des Cinéastes ses premières Rencontres de la Création. Débats, tables-rondes, ateliers, projections ont ponctué cette journée, exclusivement destinée aux professionnels.

Les différents espaces du Cinéma des Cinéastes ont accueilli près de 400 auteurs, réalisateurs, scénaristes, producteurs, directeurs de la photographie, monteurs, créateurs d'effets visuels, showrunners, distributeurs, diffuseurs, représentants des institutions et des organisations professionnelles favorisant ainsi les opportunités d'échanges, de prises de contacts, de rencontres.

GRAND DEBAT – SALLE 1 // 10h-12h30

IMAGE ET NUMERIQUE : QUELS ATOUTS POUR L'ECRIURE CINEMATOGRAPHIQUE ?

En partenariat avec ARRI

La place donnée aux images-son fait-elle encore la spécificité de l'écriture cinématographique ?

Quels sont les effets des progrès technologiques sur l'image-son dans le cinéma du 21^{ème} siècle ? La numérisation a-t-elle conduit à changer le rapport créateurs et image-son ? A-t-elle facilité la création ? Ou a-t-elle au contraire contribué à abandonner le soin apporté à l'image-son, qui faisait pourtant la singularité de l'art cinématographique ? Quels espaces de liberté offrent les VFX pour la création et la narration ? Est-ce que le numérique a changé l'écriture cinématographique ?

Modérateur

Pierre SCHOELLER, cinéaste (*Le Peuple et son roi, Versailles, L'Exercice de l'Etat*)

Intervenants

Caroline CHAMPETIER, directrice de la photographie (César en 2011 pour *Des Hommes et des Dieux* de X. Beauvois)

Natasza CHROSICICKI, directrice d'ARRI France

Yann DEDET, monteur (*I Am Not a Witch* de R. Nyoni, *Sous le Soleil de Satan* de M. Pialat...)

Cédric FAYOLLE, superviseur des effets visuels (*Au Revoir Là-haut* de A. Dupontel, *The Sisters Brothers* de J. Audiard)

Zoltan MAYER, cinéaste (*Voyage en Chine, Harmonie*)

Isabelle MADELAINE, productrice

Anne SEIBEL, chef décoratrice et directrice artistique (a travaillé avec Woody Allen, Clint Eastwood, Steven Spielberg...)

DEBAT ATELIER – SALLE 2

NOUVEAUX FORMATS : NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LA NARRATION ?

Les nouveaux médias sont-ils de nouvelles voies de créativité pour le cinéma ?

Qu'apportent les nouveaux formats au(x) récit(s) ?

Que transforment les nouveaux formats à l'écriture et à la narration ?

Le choix du format impacte-t-il l'histoire ? Ou est-ce l'histoire qui guide le choix du format créatif (et de diffusion) ? Quelle place occupe l'expérience du spectateur dans l'option créative de tel ou tel média ?

Modérateur

Gaëlle GIRRE, productrice d'un projet transmédia cinéma-websérie

Intervenants

Simon BOUISSON, réalisateur de films pour téléphone portable et projets interactif (*Wei or Die*, FIPA d'Or 2016)

Camille GHANASSIA, coréalisatrice de la web-série *Le Meufisme*, sur Youtube

Timothée HOCHET, réalisateur de la web-série *Calls*, diffusé sur MyCanal

Jan KOUNEN, cinéaste, membre de l'ARP (*99 Francs, Dobermann, série The Show* pour Blackpills...)

Morgan BOUCHET, Director Innovation & Digital Content à OrangeContent, président Uni-XR

2^{ème} GRAND DEBAT – SALLE 1 // 14h-16h

SINGULARITE OU COMPLEMENTARITE DES ECRITURES CINEMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES ?

La création audiovisuelle ouvre-t-elle de nouvelles perspectives à l'écriture cinéma ?

Le cinéma peut-il s'inspirer de la création audiovisuelle, notamment dans ses techniques et méthodes de fabrication ? Ou serait-ce aller, au contraire, à l'encontre de son identité, de sa spécificité créative ?

Au-delà de l'organisation du travail et du processus créatif, l'écriture cinématographique peut-elle se nourrir de la structure narrative des œuvres audiovisuelles pour conserver pleinement sa place dans le désir des spectateurs ? Le doit-elle d'ailleurs ? Comment l'écriture cinématographique peut-elle valoriser son identité (et sa spécificité) dans la concurrence qui se joue entre les contenus ? Qui est le patron : le diffuseur, le producteur, le créateur, le showrunner ? Qui a le final cut ? Sommes-nous toujours dans le pays du Droit d'Auteur ?

Modérateur

Radu MIHAILEANU, cinéaste, président de l'ARP (*Le Concert, La Source des Femmes...*)

Intervenants

Augustin AMRI, conseiller artistique Orange Studio

Caroline BENJO, productrice, Haut & Court films et series (*La Fille de Brest, Entre les Murs, Les Revenants, The Young Pope...*)

Thomas CAILLEY, réalisateur, showrunner (*Les Combattants, série Ad Vitam*)

Fabrice DE LA PATELLIERE, directeur de la fiction, Canal+

Deniz GAMZE ERGUVEN, réalisatrice (*Mustang, Kings*), série pour Hulu en préparation

Fanny HERRERO, scénariste (*Dix Pour Cent, Un Village Français...*)

Antoine LE BOS, scénariste-formateur au Groupe Ouest, missionné par le CNC sur le soutien aux auteurs et développement de l'écriture cinématographique

ATELIER DOCUMENTAIRE – SALLE 2 // 14H30-16H30

RÉALITÉ VIRTUELLE : NOUVEL HORIZON DOCUMENTAIRE ?

En partenariat avec la SCAM

Qu'offre la réalité virtuelle à l'écriture documentaire ? Au-delà de l'« expérience immersive », que peut-elle apporter aux spectateurs ? Comment écrire et réaliser un documentaire en réalité virtuelle ? Quels sont les impératifs de processus créatif ? Comment l'écriture documentaire peut-elle s'inspirer de la réalité virtuelle ?

Modérateur

Vincent RAVALEC, cinéaste, membre de l'ARP. Membre du think-tank UNI-XR et président du collectif VR STORY

Intervenants

Benoît FELICI, réalisateur de documentaires cinéma, audiovisuels et VR

Michel REILHAC, directeur de Submarine Channel, réalisateur de films VR, spécialiste VR et transmedia

2^{ème} GRAND DEBAT – SALLE 1 // 16h-18h

LES COUPLES DANS L'ÉCRITURE SCENARISTIQUE

Pourquoi choisir de travailler en tandem sur des projets créatifs cinéma plutôt qu'en solitaire ?

Qu'apporte le double regard dans la création cinématographique ?

Comment gérer son couple (créatif) ? Comment cette union se traduit-elle : pleine communauté, simple association, constructive collaboration ou coopération pragmatique ? Doit-on faire des concessions ?

Modérateurs

Cécile TELERMAN et **Jean-Paul SALOME**, réalisateurs, membres de l'ARP (respectivement scénariste et réalisateur de *Je Fais le Mort*)

Intervenants

Phillippe LE GUAY & Raphaëlle DESPLECHIN, co-scénaristes du prochain film de P. Le Guay

Alexandre DE LA PATELLIERE & Matthieu DELAPORTE, co-scénaristes et co-réalisateurs du *Prénom* et de *Le Meilleur reste à venir*

Valérie ZENATTI & Thierry BINISTI, respectivement auteure du roman original et réalisateur de l'adaptation cinématographique de *Une Bouteille à la Mer*

Fabien SUAREZ et **Juliette SALES**

Parallèlement à ces débats, plusieurs **PROJECTIONS de courts métrages** ont été proposées tout au long de la journée, en partenariat avec La Maison du Film, Kinoma, l'EICAR.



5

Éducation à l'image

Les activités de promotion de diversité cinématographique se sont doublées d'actions dynamiques d'éducation à l'image, en direction des étudiants et des enseignants.

Cycle du monde

L'ARP, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté, et en relation avec le Rectorat de Dijon, invite chaque année les collégiens et lycéens de Dijon à découvrir plusieurs films récemment sortis en salle, au cinéma Devosge à Dijon.

Durant l'année scolaire 2017-2018 les films suivants ont été programmés :

Film bulgare: *Glory*, de Peter VACHLANOV (2017)

Film bosniaque : *Mort à Sarajevo* de Danis TANOVIC (2016)

Film américain : *Captain Fantastic*, de Matt ROSS (2016)

Film belge : *Chez nous* de Lucas BELVAUX (2017)

Tout au long de l'année scolaire 2018-2019, les lycéens ont pu découvrir :

Film libanais : *Capharnaüm* de Nadine Labaki (2018) *Prix du jury au Festival de Cannes 2018*

Film kirghiz : *Centaure d'Aktan* Arym Kubat (2018)

Film égyptien: *Yomedine* de A. B. Shawky (2018)

Film islandais: *Woman at war* de Benedikt Erlingsson (2018) *Prix Lux 2018*

Conférences pour les enseignants

L'ARP, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche Comté, et en relation avec le Rectorat de Dijon, propose chaque année un cycle de conférences, au cinéma Devosge, les premiers lundis des vacances scolaires, à un public de plus en plus large : les enseignants de toute la Côte-d'Or, des collèges et lycées d'enseignements général (public et privé) et des lycées agricoles, les élèves de l'UFM de Dijon, les élèves de Terminale « option cinéma » du lycée du Castel à Dijon. Ces conférences sont également proposées aux élèves de la SUFCOB (organisme de formation des adultes de 25 à 60 ans souhaitant obtenir le baccalauréat), ainsi qu'à l'université inter-âge (UTB) et à l'OPAD (Office pour les Personnes Agées de Dijon).

Les conférences de l'année scolaire 2017-2018 ont mis à l'honneur le CINEMA ROUMAIN

12h08 à l'est de Bucarest, de Corneliu PORUMBIU

La mort de Dante Lazarescu, de Cristi PUIU

California Dreamin', de Cristian NEMESCU

Les contes de l'âge d'or : collectif orchestré par Cristian MUNGIU

Tout au long de l'année scolaire 2017-2018, les conférences ont proposé un panorama du CINEMA MEXICAIN CONTEMPORAIN

Guerrero, de Ludovic BONLEUX, en avant-première, et en présence du réalisateur

Le club des insomniaques, d'Eduardo GIORDANO

La Otra Parte : la historia no contada del narco, de Ricardo COLORADO

La Danza de las Fieras, d'Alayde CASTRO, Stacy PRESKIE, Ana DIEZ, Angel LINARES, Gina HERRERA, Rodrigo RUIZ PATTERSON, Miguel Angel FERNANDEZ

Cuardos en la Oscuridad, de Paula MARKOVITCH

Un artiste à l'école

L'opération *Un artiste à l'école*, portée par l'association *La culture et la copie privée*, dont L'ARP est membre, propose à une vingtaine d'artistes (auteurs, artistes interprètes, musiciens, producteurs, graphistes, dessinateurs...) des différents secteurs (cinéma-audiovisuel, musique, arts graphiques...) de retourner sur les bancs de leur école, collège ou lycée, afin d'évoquer leur parcours, leur métier, partager leur expérience, et discuter avec les jeunes de la création artistique en général.

La 7^{ème} édition s'est déroulée du 13 février au 13 juin 2018 sous le parrainage de Julie Gayet. L'événement s'inscrit dans une volonté de démocratisation culturelle, afin de rapprocher les citoyens de la création, de l'art et de la culture, de les sensibiliser aux métiers artistiques, mais également de susciter de nouvelles pratiques culturelles, de faire naître et de conforter de futures vocations professionnelles.

Cette initiative a quatre objectifs majeurs :

Favoriser la transmission des savoirs en luttant contre l'intimidation sociale

Faire de la pédagogie sur la démarche et le métier

Enrichir le lien entre les élèves et les établissements scolaires

Nourrir un projet artistique et pédagogique autour de l'artiste

Les cinéastes de l'ARP suivants sont retournés sur les bancs de leur enfance ;

Julie Gayet - Lycée Albert Camus à Bois-Colombes (92) le 13 février 2018.

Christian Carion - lycée Paul Duez à Cambrai (59) le 13 mars 2018.

Etienne Chatiliez - Lycée Kernanec à Marcq-en-Baroeul (59) le 19 février 2018.

Eric Tolédano - Collège Raymond Poincaré à Versailles (78) le 13 avril 2018.

Dijon à la Sorbonne

Le 22 novembre 2018, dans la continuité des discussions menées lors des Rencontres Cinématographiques de Dijon (7-9 novembre 2018) un débat reprenait le thème, discuté à Dijon, « *Quelle régulation à l'ère numérique ?* »

Ce débat se tenait en présence de **Mathieu Debusschère**, Délégué Général de L'ARP, **Nathalie Sonnac** (membre du CSA), **David Kessler** (Directeur général d'Orange Content), animé par **Joëlle Farchy**, directrice de l'École des Médias et du Numérique de la Sorbonne (EMNS)

6

L'ARP soutient

L'ARP, en sa qualité d'Organisme de Gestion Collective, apporte son soutien à différentes structures d'intérêt général et manifestations culturelles partageant le même objectif de promotion de la diversité cinématographique et culturelle.

COLCOA

City of Lights City of Angels : Un événement de promotion de la diversité cinématographique.

L'ARP est l'un des partenaires historiques de ce festival fondé à l'initiative de la SACEM et de ses partenaires américains regroupés dans un Fonds culturel franco-américain - Directors Guild of America, Writers Guild of America, Motion Picture Association - et organisé avec le concours du Consulat de France à Los Angeles, et le soutien d'Unifrance.

La 22^{ème} édition de COLCOA s'est déroulée du **23 au 30 avril 2018** avec une large sélection de courts et longs-métrages (fiction, animation et documentaires) cinéma, télévision, séries et web séries ... et même une sélection de films en réalité virtuelle !

Étaient proposées en 2018 : **122 projections**

- 41 longs métrages et documentaires cinéma
- 12 films télé et séries
- 23 courts métrages
- 5 programmes VR
- 4 web series

Richmond

La 26^{ème} édition du *VCU French Film Festival de Richmond* soutenu par L'ARP, s'est déroulée du 22 au 25 mars 2018

Avec une programmation de :

- **16 longs métrages en avant-première**
- **10 courts-métrages**

Clap 89

L'ARP a soutenu la 31^{ème} édition du festival international de courts métrages **CLAP 89**, qui s'est déroulée du 23 au 25 mars 2018 au théâtre municipal de Sens (en Bourgogne) sous la présidence de Brigitte Sy.

A cette occasion, les prix suivants ont été remis :

Prix Transpalux par la CLASSE LECTURE DE L'IMAGE pour ***Arieta Pero Raramente Ahoga*** de David Perez Sanudo

Prix Transpalux par le COLLEGE DE L'IMAGE pour ***Né sous une autre étoile*** de Malik Rezzik

CLAP OPTION CINÉMA pour ***Belle à croquer*** de Axel Courtière

Prix du jury pour ***Kapitalistis*** de Pablo Munoz Gomez

CLAP D'ARGENT pour ***Laissez-moi danser*** de Valérie Leroy

CLAP D'OR pour ***Mon oncle*** de Tommy Redolfi

Culture et diversité

La Fondation Culture et Diversité, créée en 2006, a pour mission de lutter contre les inégalités sociales et de promouvoir les arts et la culture en favorisant l'accès des jeunes issus de l'éducation prioritaire aux pratiques et formations artistiques. Elle intervient sur un large éventail d'activités artistiques (théâtre, musique, danse, photo etc.) et met en place plusieurs programmes en faveur de l'égalité des chances dans l'accès aux grandes écoles, en partenariat avec ces établissements de renom (Ecole du Louvre, Ecole nationale des Chartes, Institut National du Patrimoine, écoles d'art appliqués, d'architecture, etc.).

En partenariat avec la FEMIS, la Fondation Culture et Diversité propose depuis 2008 à 13 étudiants bacheliers issus de l'éducation prioritaire ou boursiers de l'enseignement supérieur, sélectionnés au niveau national, de participer à l'atelier « égalité des chances pour faire du cinéma », dont l'objectif est d'augmenter leurs chances de réussite au concours de la FEMIS. Cet atelier est organisé dans les locaux de la FEMIS et comprend des rencontres avec des professionnels, un apprentissage de connaissances techniques et théoriques sur le cinéma.

L'ARP a accepté d'accompagner ces 13 étudiants dans leur parcours académique, en proposant, à travers ses membres auteurs-réalisateurs-producteurs :

De relayer les candidatures de stages recherchés par les étudiants selon la spécialité vers laquelle ils se destinent (production, réalisation, écriture de scénario)

De développer un système de parrainage, tout au long de la scolarité de l'étudiant

D'inviter 10 étudiants à toutes les avant-premières et soirées organisées au Cinéma des Cinéastes tout au long de l'année.

D'accueillir 3 étudiants aux Rencontres Cinématographiques de Dijon

D'organiser une soirée de projection des courts-métrages réalisés par les étudiants, au Cinéma des Cinéastes.

Tout particulièrement, la participation de trois étudiants soutenus par la Fondation, et d'étudiants issus de la Fémis, aux Rencontres Cinématographiques de Dijon, donne lieu désormais à une préparation en amont, afin de recueillir leurs avis et regards sur les sujets débattus, comme pour les préparer à la teneur de ces débats.

Cette rencontre spécifique contribue à renforcer le lien avec ces structures et leurs étudiants. Au-delà, elle permet à L'ARP de mieux cerner les attentes et la perception de ses sujets par la jeune génération. Ce sont des échanges utiles, notamment dans la perspective proche de tisser de plus étroites relations avec un ensemble d'établissements d'enseignement supérieur.

Structures

En 2018, L'ARP a soutenu financièrement trois structures d'intérêt général :

Soutien Financier à hauteur de 600 € à l'Association **ADRIC** créée dans le cadre de la coalition Française pour la Diversité Culturelle (ADRIC).

Soutien financier à hauteur de 8 000 € à **Eurocinéma**.

Soutien financier à hauteur de 10 000 € à l'**ALPA**, Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle.

7

L'ARP

**Activité de gestion
de droits**

Au cours de l'exercice 2018, L'ARP devait répartir à ses membres au titre de leur activité de production :

1 203 836.77€ de rémunération pour la Copie Privée France et Etranger, dont
164 241.71€ restant à reverser ;
197 197.71€ de droits de retransmission simultanée et intégrale par câble, dont
11 497.95€ restant à reverser.

A . RÉMUNÉRATION POUR COPIE PRIVÉE FRANCE 2017 RÉPARTIE EN 2018

Pour rappel, dans le calcul de la répartition, seules les chaînes de télévision obtenant un taux d'audience supérieur ou égal à 1% du marché national sont prises en compte (mesuré par Médiamétrie). De ce fait, on retrouvera en 2018 les 19 chaînes hertziennes historiques, à savoir ARTE, CANAL+, CHÉRIE 25, C8, C STAR, FRANCE2, FRANCE3, FRANCE4, FRANCE5, GULLI, TF1 SÉRIES FILMS, M6, NRJ 12, TFX, RMC DÉCOUVERTE, TF1, TMC, W9 et 6TER.

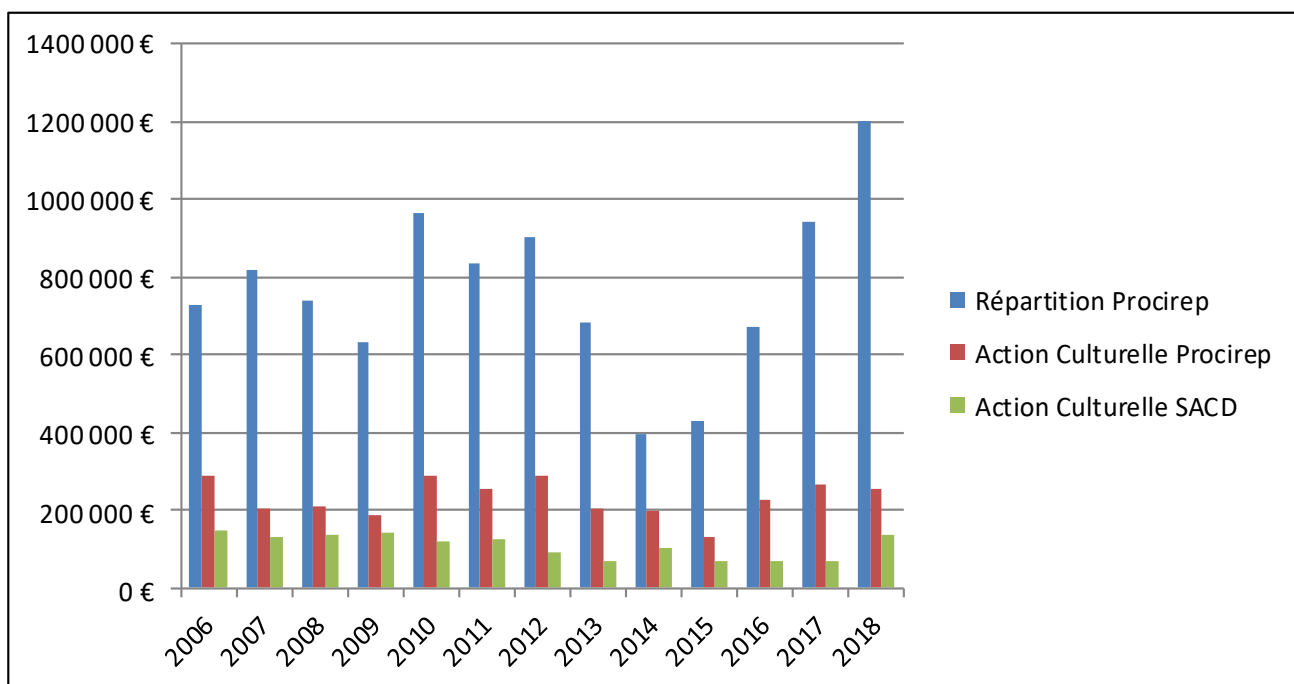
Une nouvelle chaîne de la TNT a atteint ce seuil en moyenne annuelle, à savoir RMC STORY (ex NUMÉRO 23). RMC STORY vient donc compléter la liste des 19 autres chaînes. Deux autres chaînes ont dépassé le 1% d'audience en 2018 : BFM TV et L'ÉQUIPE TV. Mais ces deux dernières ne sont pas prises en compte dans le calcul de la rémunération à cause des programmes qu'elles diffusent et qui ne sont pas susceptibles d'être rémunérés.

Aussi, compte tenu de la durée des droits voisins, **seules les œuvres de moins de 50 ans se voient rémunérées par la PROCIREP.**

Par rapport à 2017, les perceptions de 2018 ont fortement augmenté, tout comme les appels de fonds. Cela est dû à des régularisations de droits sur années antérieures qui ont atteint des niveaux particulièrement exceptionnels.

Les appels de fonds ont logiquement suivi en augmentant.

	REPARTITION (€)		ACTION CULTURELLE (€)	
	PROCIREP	PROCIREP	PROCIREP	SACD
2005 (répartition en 2006)	729 094	290 145	147 727	
2006 (répartition en 2007)	821 009	204 615	130 090	
2007 (répartition en 2008)	741 713	207 735	135 162	
2008 (répartition en 2009)	631 941	188 915	144 679	
2009 (répartition en 2010)	965 329	290 005	118 207	
2010 (répartition en 2011)	837 844	257 520	126 044	
2011 (répartition en 2012)	903 046	286 926	92 489	
2012 (répartition en 2013)	685 786	206 273	69 060	
2013 (répartition en 2014)	393 244	200 007	102 206	
2014 (répartition en 2015)	427 412	133 702	67 450	
2015 (répartition en 2016)	669 689	229 411	70 508	
2016 (répartition en 2017)	940 778	267 838	71 732	
2017 (répartition en 2018)	1 203 836	252 980	137 335	



MESURE DE L'ENREGISTREMENT

En ce qui concerne la mesure de l'enregistrement depuis la TV, la PROCIREP a rappelé que tous les deux ans, Médiamétrie (via COPIE France) fait une étude globale sur les pratiques d'enregistrement de programmes TV, aux fins d'évaluer, d'une part, les tendances générales en matière d'équipement et de pratiques d'enregistrement par type de programme, et d'autre part, la pertinence de l'utilisation de l'audience différée en tant qu'estimation du copiage réalisé.

L'audience différée s'avère être l'estimation la plus pertinente du copiage réalisé.

A titre indicatif, à bases comparables, le niveau global de copiage progresse de 4%.

En ce qui concerne les ventes des supports numériques, les principales familles contributrices sont les décodeurs et boîtes multimédia à disque dur. D'autres supports numériques tels que les smartphones et tablettes tactiles continuent de participer de façon importante à l'assiette de la rémunération pour Copie Privée.

FRAIS DE GESTION

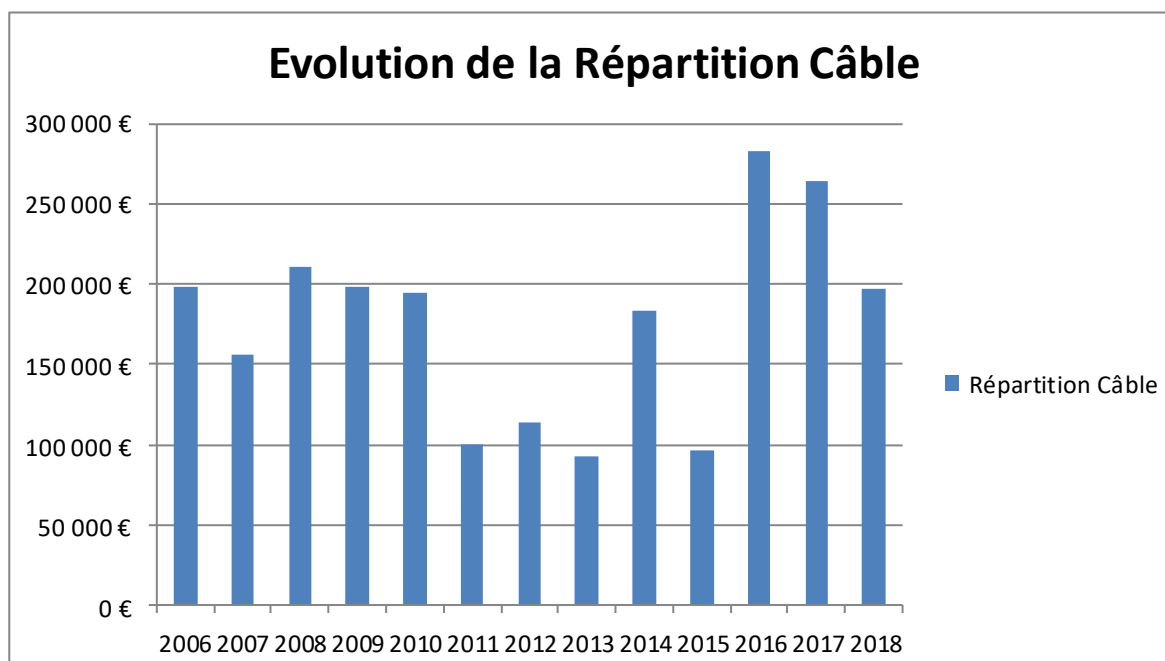
Concernant la répartition effectuée en 2018, les frais de gestion de la PROCIREP s'élevaient à 5,90% et ceux de L'ARP à 5,50%. Les frais de gestion des membres de L'ARP s'élevaient donc à 11,40%.

B. RÉMUNÉRATION CÂBLE

Concernant la rémunération câble, après avoir fortement progressé en 2016 suite à des régularisations obtenues auprès des opérateurs de câble, adsl et satellite, son niveau baisse sur les deux dernières années.

RÉMUNÉRATION PRODUCTEUR AU TITRE DES DROITS CÂBLE RÉPARTIS PAR L'ARP

2005(réparti en 2006)	197 942 Euros
2006(réparti en 2007)	156 286 Euros
2007(réparti en 2008)	210 642 Euros
2008(réparti en 2009)	198 646 Euros
2009(réparti en 2010)	194 158 Euros
2010(réparti en 2011)	99 755 Euros
2011(réparti en 2012)	113 652 Euros
2012(réparti en 2013)	93 095 Euros
2013(réparti en 2014)	182 777 Euros
2014(réparti en 2015)	96 391 Euros
2015(réparti en 2016)	292 537 Euros
2016(réparti en 2017)	263 496 Euros
2017(réparti en 2018)	197 197 Euros



Comme nous vous l'avons indiqué dans bon nombre de courriers et de rapports d'activité depuis plusieurs années, nous vous rappelons vivement qu'il ne peut pas y avoir de rémunération câble sans avoir fait de déclaration au préalable. Ne disposant pas de la qualité d'ayant-droit, L'ARP ne peut pas effectuer cette déclaration à votre place ou en votre nom.

Nous attirons votre attention sur le fait que les **sommes en jeu peuvent être importantes** et qu'il est fort dommage de délaisser ces sommes censées vous revenir.

Ces sommes, si elles ne sont pas revendiquées, restent, au mieux, dans les comptes de l'AGICOA et donnent lieu à des prescriptions et, au pire, **sont revendiquées à tort et versées à d'autres ayants-droit**.

Nous insistons également sur l'importance de **régler vos conflits** avec vos co-déclarants ou, tout au moins, de manifester votre existence auprès de l'ANGOA.

En effet, comme nous vous le rappelons chaque année, la procédure de règlement des conflits indique **qu'une absence de réponse de votre part entraîne automatiquement le renoncement de vos revendications et la perte de vos droits**. Nombre d'entre vous perdent peu à peu les droits câbles de leur catalogue simplement en ne répondant pas.

N'hésitez pas à contacter Monsieur Salim DARIOUCHI pour toute information (Tél : 01 53 42 40 03 ou sdariouchi@larp.fr).

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion qui vous sont prélevés sont de 5,40% (dont 2,40% pour l'ANGOA) pour le câble étranger, et de 15,60% (dont 5,90% pour l'ANGOA) pour le câble France.

8

Vie de L'ARP

Au-delà des événements organisés par L'ARP et qui réunissent notamment ses membres, la vie de L'ARP est ponctuée de rendez-vous réguliers qui permettent d'informer et de mobiliser les auteurs-réalisateurs-producteurs autour de la vie de la structure et des enjeux du secteur.

En 2017, un séminaire, un cycle de matinées et une Assemblée générale extraordinaire qui ont permis de modifier les statuts de l'Organisme de Gestion Collective.

CA hors les murs

Le premier Conseil d'administration de l'année 2018 s'est déroulé hors les murs. Le 16 janvier 2018.

Il a été décidé de réunir les cinéastes du Conseil le temps d'une journée, à la découverte de **l'école de cinéma** de **Claude Lelouch à Beaune**, pour rencontrer les étudiants apprentis, échanger sur leur travail et leurs préoccupations, et les impliquer dans les réflexions des cinéastes partagées et débattues à l'occasion du conseil d'administration.

Cette journée d'échange a réuni pour la journée autour des 14 étudiants apprentis : **Claude Lelouch, Dante Desarthe, Radu Mihaileanu, Camille de Casabianca, Jean Marboeuf, Nathalie Marchak, Steve Moreau, Gérard Krawczyk**

Matinées

L'ARP a organisé en matinée, à l'attention de ses membres, en 2018 quatre rencontres avec des professionnels du cinéma :

30 janvier : une rencontre avec Jean-Louis Nieuwbourg (Membre de l'ADP, du Conseil d'administration de la CST et de la Commission d'agrément du CNC) autour de l'évolution des outils de production, comme reflet de l'évolution du secteur.

27 mars : une rencontre avec Sonia Mariaulle (gérante et fondatrice de Sonia Tout Court) autour de la bande-annonce cinéma :

Conception des bandes-annonces et teasers (format classique, format Internet)

Evolution de la place des bandes-annonces et des campagnes de promotion ;

Relations avec les producteurs, distributeurs et réalisateurs pour développer des campagnes ciblées suivant les médias de diffusion, tout en respectant l'ADN de chacun.

31 mai : une rencontre avec Jean-Jacques Fadda (Consultant en fiscalité et gestion de la production cinématographique et audiovisuelle ; Président-fondateur de JJFADDA EDUCTVCINE), autour du Crédit d'impôt sur les productions en France

Environnement des producteurs et auteurs sur le crédit d'impôt cinéma, et le crédit d'impôt sur les tournages en France d'œuvres de producteurs étrangers ;

Impact sur les résultats de l'entreprise de production ;

Comptes transmis au CNC pour l'agrément de production cinéma et l'agrément définitif télévision ;

Relations avec les producteurs, leurs experts-comptables et commissaires aux comptes.

25 septembre : une rencontre avec Maître Alexandra Jouclard, fondatrice du Cabinet Jouclard Avocats et spécialiste en Droit d'auteur et contrats d'auteur

C'est quoi être cinéaste aujourd'hui ?



Depuis 2017 à l'initiative de **Steve Moreau**, cinéaste et membre du Conseil d'Administration de L'ARP, une série d'interviews sont organisées avec des membres de L'ARP, autour de la question « C'est quoi être cinéaste aujourd'hui ? ».

L'objectif est de réunir une collection d'entretiens, destinée au grand public comme aux professionnels, à diffuser au Cinéma des Cinéastes en introduction des séances et à partager sur les réseaux sociaux de L'ARP.

Certaines interviews étaient présentées en introduction des projections et débats des Rencontres Cinématographiques de Dijon : une façon supplémentaire de mettre les cinéastes au cœur de la manifestation.

Chaque interview répond aux contraintes suivantes :

Durée : 90 secondes (mini générique inclus)

Format : 1920x1080 – 16/9

Fond noir unique. Cadre et lumière identique pour chaque interview.

L'interviewé/e s'exprime en regardant directement le spectateur dans la caméra.

Ont déjà participé à cet exercice :

Patrice Leconte, Jean Achache, Camille de Casabianca, Joël Farges, Jean-Michel Carré, Nathalie Marchak, Dante Desarthe, Evelyne Dress, Frédéric Sojcher, Camille de Casabianca, Justine Malle, Jean Marboeuf, Léon Desclozeaux, Christian Carion, Patricia Bardon, Charlotte Silveira, Radu Mihaileanu, Steve Moreau ...

L'aventure s'achèvera en mai 2019 avec une collection de 50 portraits.



Ils sont L'ARP

A Jean Achache, Santiago Amigorena, Roger Andrieux, Jean-Jacques Annaud, Pascal Arnold, Olivier Ayache-Vidal, Iradj Azimi

B Abdelkrim Bahloul, Philippe Barassat, Patricia Bardon, Paul Barge, Jean-Marc Barr, Christophe Barratier, Nicolas Bary, Jean-Jacques Beineix, Véra Belmont, Luc Beraud, Brigitte Berg, Claude

Berne, Julie Bertuccelli, Gérard Bitton, Bertrand Blier, Sophie Blondy, Dany Boon, Thierry Boscheron, Patrick Bouchitey, Férid Boughedir, Paul Boujenah, Patrick Braoudé, Laurence Braunberger, Catherine Breillat

C Dominique Cabrera, Christian Carion, Jean-Michel Carré, Camille de Casabianca, Julien de Casabianca, Olivier Casas, Etienne Chatiliez, Elie Chouraqui, Souleymane Cissé, Philippe Clair, Etienne Comar, Jérôme Cornuau, Miguel Courtois, Dominique Crèvecoeur, Jacky Cuckier

D Lionel Delplanque, Mathieu Demy, Claire Denis, Gérard Depardieu, Raymond Depardon, Dante Desarthe, Léon Desclozeaux, Antoine Desrosières, Michel Deville, Jérôme Diamant-Berger, Jacques Doillon, Jacques Dorfmann, David Drach, Evelyne Dress, Albert Dupontel, Ilan Duran Cohen

E Bertrand van Effenterre, Pascal Elbé, Jérôme Enrico

F Jacques Fansten, Joël Farges, Sepideh Farsi, Etienne Faure, Michel Ferry, Pierre Filmon, Stephen Frears, Stéphane de Freitas

G Philippe Galland, Nicole Garcia, Costa Gavras, Romain Gavras, Julie Gayet, Hugo Gélin, Nicolas Gessner, Khaled Ghorbal, Christian Gion, Amos Gitai, Pierre-William Glenn, Jean-Luc Godard, Philippe Godeau, Stéphane Guénin, Nicolas Guillou

H Mohamed Hamidi, Mahamat Saleh Haroun, Didier Haudepin, Michel Hazanavicius, Laurent Heynemann, Jean-Loup Hubert

J Just Jaeckin, Arthur Joffé, Roland Joffé, Pierre Jolivet, Gérard Jourd'hui, Gérard Jugnot

K Pascal Kané, Liliane de Kermadec, Cédric Klapisch, William Klein, Andreï Konchalovsky, Lionel Kopp, Jan Kounen, Gérard Krawczyk, Stéphane Kurc

L Jeanne Labrune, Philippe Lacôte, Franck Landron, Thomas Langmann, Eric Lartigau, Carole Laure, Michel Leclerc, Patrice Leconte, Philippe Lefebvre, Pascal Légitimus, Philippe Le Guay, Christian Lejalé, Claude Lelouch, Jocelyne Lemaire-Darnaud, Jalil Lespert, Lorraine Levy, Christine Lipinska, Jean-Pierre Lledo, Denis Llorca, Christophe Loizillon

M Jean Mach, Gilles de Maistre, Sarah Maldoror, Alain Maline, Justine Malle, Manuel Malle, Jean Marboeuf, Nathalie Marchak, Olivier Marchal, François Margolin, Fabien Marsaud (Grand Corps Malade), Didier Martiny, Zoltan Mayer, Margaret Menegoz, Marie-Castille Mention-Schaar, Jean-Luc Miesch, Radu Mihaileanu, Yvan Le Moine, Steve Moreau, Madelaine Morgenstern, Cyril Morin, Valérie Müller-Preljocaj, Cristian Mungiu, Michel Munz, Philippe Muryl

N Abel Nahmias, Olivier Nakache, Olivier Nolin, Claude Nuridsany

O Michel Ocelot, Fabien Onteniente

P Euzhan Palcy, Hervé Palud, Christian Paureilhe, Raoul Peck, Marie Pérennou, Jean Périssé, Yann Piquer, Roman Polanski, Karel Prokop

R Vincent Ravalec, Raphaël Rebibo, Manu Rewal, Alexandra Robert, Brigitte Roüan, Jacques Rozier

S Jean-Paul Salomé, Tessa Louise Salomé, Manuel Sanchez, Marc Sandberg, Jean-Pierre Sauné, Volker Schlöndorff, Barbet Schroeder, Guy Seligmann, Arnaud Selnac, Julien Séri, Joël Seria, Coline Serreau, Charlotte Silvera, Abderrahmane Sissako, Frédéric Sojcher, Juan Solanas, Fernando Solanas, Roch Stéphaneik, Jean-François Stevenin, Steve Suissa

T Jean-Charles Tacchella, Radovan Tadic, Bertrand Tavernier, Cécile Telerman, Pascal Thomas, Danièle Thompson, Patrick Timsit, Eric Toledano, Fina Torres, Charlotte de Turkheim

V Paul Vecchiali, Arnaud Viard, Julien de Volte

Z Fatma Zohra Zamoum, Christian Zerbib, Xiaoling Zhu, Claude Zidi

DISPARUS

Michel Drach (1990), Pascal Ortega (1992), Paul Grimault (1994), Louis Malle (1995), Marco Ferreri (1997), Dominique Roulet (1999), Jean-Gabriel Albicocco (2001), Sophie Tatischeff (2001), Henri Verneuil (2002), Patrick Schulmann (2002), Maurice Pialat (2003), Jean Yanne (2003), Richard Dembo (2004), José Giovanni (2004), Alex Métayer (2004), Jacques Poitrenaud (2005), Pierre Jallaud (2006), Gérard Oury (2006), Sembene Ousmane (2007), Randa Chahal Sabbag (2008), Jacqueline Ferreri (2008), Claude Berri (2009), Roger Planchon (2009), Eric Rohmer (2010), Bernard Giraudeau (2010), Alain Corneau (2010), Laurent Perrin (2012), Claude Miller (2012), Jean-Claude Jean (2012), Artus de Penguern (2013), Sébastien Grall (2013), Patrice Chereau (2013), Edouard Molinaro (2013), Jean-Louis Bertuccelli (2014), Henning Carlsen (2014), Gabriel Auer (2014), René Gainville (2014), Emmanuel Laurent (2015), René Féret (2015), Chantal Akerman (2015), Paulette Grimault (2015), Georges Dybman (2017), Jeanne Moreau (2017), Alain Guesnier (2018), Joël Santoni (2018), Claude Lanzmann (2018), Marceline Loridan-Ivens (2018), Med Hondo (2019), Patrick Grandperret (2019), Agnès Varda (2019), Patrice Noia (2019), Jean-Claude Brisseau (2019), Yannick Bellon, (2019)

Les équipes



Mathieu Debusschère
Délégué Général

Lucie Girre
Déléguée Générale adjointe

Elisabeth Dufrenoy
Responsable comptable et financière

Caroline Santiard
Chargée des Actions culturelles

Pierre Charpiloz
Chargé de mission

Salim Dariouchi
Assistant Comptable et Administratif – Gestion des Droits



Arnaud Boufassa
Directeur

Sophie Fangain
Adjointe de Direction

Jérôme Jacquelin
Assistant de direction

Djamal Moutaa
Agent administratif

Manuel Terrien
Projectionniste, Agent d'accueil

Rémi Lauvin
Projectionniste, Agent d'accueil